

Farac info



Fondée en 1910

Bulletin de liaison de la Farac (Fédération d'associations d'anciens combattants, d'amicales régimentaires et d'associations à caractère patriotique de Lyon et de sa région).

BULLETIN n° 542 • DÉCEMBRE 2021/JANVIER 2022

ÉDITORIAL

La France vit depuis plusieurs mois en ambiance électorale, sous une pression médiatique outrancière. Dans la rue nous est montrée une France honteuse d'elle-même et de son passé, dont l'œuvre est réduite à une indigne aventure coloniale. Et le plus pénible reste à venir d'autant que le 60^e anniversaire des événements liés à la fin de la guerre d'Algérie ne va pas laisser « *sa part aux chiens* ». Parallèlement se développe une crise sanitaire sans fin ainsi qu'une crise identitaire qui bouscule notre histoire et nos moeurs.

Dans ce contexte incertain, soumise aux vents contraires, la France va renouveler sa classe politique dans quelques mois. Trouvera-t-elle la voie de la sagesse et surtout celle de la vérité ? Rien n'est moins sûr.

En attendant, la trêve de Noël arrive à point pour oublier les soucis du quotidien. On y croit ou on fait semblant. On y croyait en 1914, pour preuve cette carte postale (source Musée de l'Armée) éditée pour les soldats qui n'avaient pas la chance de bénéficier d'une permission. Le père Noël, armé d'un sabre et juché sur une mule, fait un signe aux soldats français situés dans les tranchées en pointant du doigt une étoile rayonnante ornée du drapeau français, en guise d'espoir et pour leur porter

bonheur. Son sac, contenant sans doute des cadeaux ou des cartes postales et des lettres, porte la mention « *La Victoire* » et le RF de République française. On connaît la suite ...

En cette fin d'année, nous ne pouvons oublier tous ces êtres chers, ces amis et ces camarades qui nous ont quittés. Souhaitons que nous soit préservé aussi longtemps que possible ce bien le plus précieux, la santé.

Joyeux Noël et bonne année à tous (toutes et tous).

André Mudler
Président de la Farac



SOMMAIRE

- P 02 Noël à la 3^e compagnie du 2^e REP (Tchad 1969)
- P 03 La vision stratégique du nouveau Chef d'État-Major des Armées (CEMA)
- P 04 Le soutien moral pendant la guerre d'Algérie
- P 06 Les chiens militaires pendant la guerre d'Algérie
- P 09 Acrostiche
- P 10 Tenue des réservistes citoyens de défense et de sécurité
- P 10 Dates des élections en 2022
- P 10 Nécrologie
- P 11 La vie des associations

NOËL A LA 3^E COMPAGNIE DU 2^E REP (TCHAD 1969)

En 1969, en vertu des accords de défense avec le Tchad, son président François Tombalbaye appelle la France au secours pour réduire la rébellion du Frolinat qui a vu le jour au Soudan en 1966 et qui menace de déstabiliser le pays. Le 2^e REP apparaît sur le théâtre tchadien en 1969. Voici une adaptation d'un texte paru dans *Képi Blanc* et sur le site *Legion-etrangere-para.com*



Insigne du 2^e REP

Harazé, c'est une sous-préfecture du sud du Tchad, bien éloignée de N'Djamena, la seule où personne n'ose penser fêter Noël cette année, car depuis le début du mois de décembre, les rebelles y font montre d'une activité soutenue et d'une audace inquiétante.

Mais le 23 décembre, tout change. Deux sections de la compagnie qui vient d'arriver quelques jours auparavant de Calvi, s'installent en bivouac. Pour bénéficier de l'effet de surprise, elles ont fait 150 km à travers la brousse, à la boussole. C'est la première sortie. Une section accroche aussitôt et peut rapporter en outre à la garnison tchadienne d'Harazé du mil et des chèvres qui assureront la nourriture pendant les fêtes.

La nuit du 23 au 24 décembre se passe en embuscades, loin de l'agglomération, un petit détachement seulement renforce la garde de la sous-préfecture.

A trois heures du matin c'est l'attaque. Les premières balles sifflent. L'accrochage est bref car la riposte est brutale ; toutefois, grâce à leur nombre et à l'effet de surprise, les rebelles pénètrent dans quelques cases et en incendient une partie. Les légionnaires luttent contre les flammes. Au lever du jour, tout est rentré dans l'ordre : 3 morts rebelles ont été abandonnés sur le terrain.

Le 24 décembre, à 10 heures, un avion C-47 atterrit à Harazé. En descend le colonel Jeannou Lacaze, chef de corps du régiment, qui a décidé de passer Noël avec la 3^e compagnie, la plus isolée de tout le dispositif du 2^e REP. Il est accompagné d'un prêtre, le père Fournier, fraîchement débarqué au Tchad, volontaire pour célébrer la messe au milieu de la Légion.

Il n'y a pas de temps à perdre. Pendant que les uns renforcent les défenses du bivouac, les autres construisent une crèche, comme le veut la tradition. A la fin du jour, on allume des feux de bois. L'aumônier célèbre la messe dans la clarté des phares des jeeps, les chants de Noël montent dans la nuit chaude.

A quelques mètres, des légionnaires sont à leurs postes de combat. A 21 heures tout s'éteint, chacun va prendre du repos ou prendre son tour de garde. La nuit est calme. Le 25 au matin, un renseignement arrive, la bande qui avait attaqué la nuit précédente est repérée. Tout le monde est prêt à partir au combat. La 2^e section accroche. Résultat : 18 rebelles neutralisés, des armes récupérées, des masses de documents saisis et une tonne de mil.

Le 30 décembre, la compagnie motorisée de Légion Étrangère, unité mise sur pied à Corte par les soins du 1^{er} régiment étranger, accroche très durement à Tchalak (150 km au nord d'Harazé). C'est son premier gros accrochage. L'assaut est meurtrier, deux légionnaires sont tués et un légionnaire blessé au cours du violent corps à corps qui a suivi le contact. Les rebelles laissent une trentaine des leurs sur le terrain.

C'était un Noël de guerre, le Noël des compagnies à des centaines de kilomètres de N'Djamena, à des milliers de kilomètres de la France et de Calvi, Noël d'embuscades, de solitude, de dénuement, de peur, un mois de décembre dont on se souvient toute sa vie... et qui revient tous les ans au moment des fêtes.

C'était un Noël de guerre, un Noël de légionnaire...

LA VISION STRATÉGIQUE DU NOUVEAU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES (CEMA)

Publiée en janvier 2021, la Revue stratégique actualisée a insisté sur le fait que les tendances et les menaces identifiées lors de sa première édition, en 2017, s'étaient encore accentuées. Et de noter un « durcissement » de la compétition entre puissances, avec la mise en oeuvre de stratégies « hybrides et multiformes » dans tous les champs de conflictualité, notamment dans ceux susceptibles de se prêter à des « agressions ambiguës ». Au cours d'une récente intervention devant la presse et les parlementaires, le général d'armée Thierry Burkhard a dévoilé sa « Vision stratégique » en expliquant qu'il s'agissait désormais de « gagner la guerre avant la guerre ».



Général d'armée Thierry Burkhard

Le continuum « paix / crise / guerre » n'est désormais plus pertinent. Il convient de préparer notre stratégie militaire à la lumière de trois notions, qui sont la « **compétition** », qui est devenue désormais le mode normal d'expression de la

puissance dans de nombreux domaines (économique, militaire, diplomatique, juridique, culturel, etc.), la « **contestation** » qui remet en cause les règles communément admises afin de chercher à imposer un fait accompli, et « **l'affrontement** ».

Ces trois notions sont étroitement intriquées. Deux acteurs peuvent ainsi se retrouver au même moment en compétition dans un domaine et en contestation dans un autre. Ils peuvent aussi être en contestation uniquement dans une zone géographique donnée, et en compétition dans le reste du monde, a-t-il expliqué.

Pour les armées françaises, cela implique qu'elles doivent en premier lieu contribuer à la connaissance des capacités et des intentions des différents compétiteurs et de proposer en permanence des options militaires pertinentes au décideur politique, contribuer à lever l'incertitude et empêcher l'imposition d'un fait accompli et de détecter les signaux faibles qui permettent d'anticiper la bascule vers l'affrontement.

Ce que le CEMA résume donc par la formule « gagner la guerre avant la guerre ».

Étant donné que cette compétition se déroule dans un nombre croissant de milieux et de champs de conflictualité, propices aux stratégies dites « hybrides » et de « contournement », lesquelles combinent des modes d'action militaires et non militaires, directs et indirects, réguliers ou irréguliers, souvent difficiles à attribuer, mais toujours conçus pour rester sous le seuil estimé de riposte ou de conflit ouvert, les

forces françaises doivent donc être en mesure de les contrer en apprenant à les maîtriser dans le respect des principes qui fondent nos actions. Cela suppose deux choses :

- le renforcement des capacités d'appréciation de la situation (en clair : les moyens dédiés au renseignement et à l'analyse) ;
- élargir le spectre des besoins capacitaires.

Et cela sans exclure, évidemment, l'hypothèse d'un engagement de haute intensité.

C'est pourquoi le général Burkhard dit vouloir des armées qui contribuent à l'exercice des responsabilités et à l'ambition de puissance d'équilibre de la France tout en étant capables de diriger des opérations en coalition qui participent activement à la stratégie nationale de puissance dès le stade de la compétition où se confrontent déjà les intérêts des différents acteurs notamment par le biais de stratégies indirectes ou hybrides et qui proposent au pouvoir politique une très large palette d'options militaires, combinant des effets maîtrisés dans tous les milieux et champs de confrontation, avec une attention particulière pour l'action dans les milieux exo-atmosphérique et cyber, et dans le champ informationnel, afin d'infléchir la détermination de nos adversaires en imposant des rapports de force favorables.

A cette fin, les armées françaises devront être organisées de façon à faire face à la surprise stratégique, tout en étant résilientes au-delà des seules postures permanentes de dissuasion nucléaire, de sûreté et de protection et aptes en permanence à s'engager pour répondre à toute situation qui menacerait la France et ses intérêts, si nécessaire dans un affrontement de haute intensité.

Pour cela, le général Burkhard propose trois axes d'efforts :

- Le premier vise à renforcer et soutenir la communauté humaine des armées, sa résilience, ses compétences

et sa richesse. Là, il s'agit d'accroître la résilience de cette communauté et d'en cultiver les forces morales. En outre, il y est également souligné qu'il est essentiel que les armées restent fidèles aux valeurs qui font leur force et qui sont partagées par une majorité de Français. Il insiste également sur la nécessité de défendre l'impératif de jeunesse du personnel des armées ainsi que de maintenir le juste équilibre entre militaires et civils de la défense, et d'augmenter les capacités d'expertise technique en quantité et en qualité. En outre, et alors que la directive européenne sur le temps de travail fait débat, il plaide contre toute banalisation du statut de militaire et au désarmement unilatéral par les normes et le droit.

- Le deuxième axe s'intéresse aux capacités. Mais avant, s'agissant de la « masse », il estime que la réserve opérationnelle doit prendre une place croissante dans le contrat opérationnel des armées. Et d'ajouter : « Au-delà de la fonction protection, elle doit contribuer à la prise en compte des enjeux de résilience et de volume de forces tout en constituant une ressource pour pourvoir aux besoins d'expertise dans des domaines spécialisés, où les ressources humaines sont rares ».

Cela étant, pour le CEMA, il est impératif de satisfaire les besoins opérationnels des armées en combinant

Source :

<http://www.opex360.com/2021/11/05/le-chef-detat-major-des-armees-devoile-sa-vision-strategique/Laurent-Lagneau05/11.2021>

LE SOUTIEN MORAL PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

Entre 1952 et 1962, ce sont 1 343 000 appelés ou rappelés et 407 000 militaires d'active (soit 1 750 000 militaires) qui participeront au maintien de l'ordre en Afrique du Nord (en Algérie, Maroc et Tunisie). Si la « gamelle » est un élément qui conditionne le moral de la troupe, c'est loin d'être suffisant pour l'entretenir sur la durée. D'autres moyens ont été mis en œuvre. En faire l'inventaire est l'ambition de cet article qui s'adresse surtout « aux anciens d'Algérie », à quelques mois du soixantième anniversaire de la fin de ce conflit.

LA POSTE AUX ARMÉES

La poste aux armées, qui dispose de dix années d'expérience en Indochine, joue dans ce domaine un rôle majeur quand le courrier constitue le seul lien avec la métropole et la famille. Un soldat dénombre en 106 jours de présence dans le bled, 173 lettres et 20 colis reçus⁽¹⁾.

Ces envois concourent au soutien moral, mais aussi au soutien matériel des hommes, eu égard à tout ce que les familles expédient pour les habiller, les nourrir et les équiper. Le commandement ne s'y trompe pas puisqu'il met en place, avec l'arrivée massive du contingent, les structures indispensables

le niveau de performance des équipements et la recherche de masse, tout en prenant en compte la résilience, la rusticité et le recombêtement. Et ceci afin que le modèle d'armée soit crédible, équilibré et cohérent. Dans sa Vision stratégique, il parle aussi de mettre en place des processus agiles afin d'identifier et de résoudre les dilemmes capacitaires en proposant un juste point d'équilibre au regard des ressources allouées.

Ceux-ci devront aussi permettre de définir une expression réaliste du besoin, de saisir les opportunités de coopération, de raccourcir les cycles d'acquisition, de faciliter l'évolutivité et de réduire la durée et le coût des programmes.

- Enfin, le dernier axe met l'accent sur la préparation opérationnelle, laquelle « contribue directement à la crédibilité des forces françaises ». Elle doit ainsi entraîner le personnel et la chaîne de commandement à la dureté des engagements, à la diversité et à l'ambiguïté des modes d'actions hybrides, à la mise en œuvre d'équipements à la complexité croissante, à la synchronisation des effets dans plusieurs champs et milieux, et à l'engagement en coalition avec nos alliés et partenaires. En outre, de tels exercices sont susceptibles de diffuser des messages de portée stratégique et de signifier notre détermination à nos alliés, à nos compétiteurs et à nos adversaires.

à un acheminement rapide et efficace des envois sur l'ensemble du territoire, les pertes ou les vols étant exceptionnels. La franchise postale militaire permettant de correspondre gratuitement a sans doute contribué à cet afflux de courrier.

En juin 1955 est créé pour la division de Constantine, le premier bureau postal militaire annexe. Le 1^{er} janvier 1956, une décision ministérielle instaure une direction de la poste aux armées de la 10^e région militaire. En 18 mois, le nombre de bureaux postaux militaires (BPM) passe de 5 à 29, celui des annexes de 8 à 59, et les effectifs de 130 à 498 personnels. Entre 20 et 100 tonnes de courrier traversent chaque mois la Méditerranée. En avril 1962, 16 000 lettres partent ou



Timbre de franchise militaire

arrivant de métropole transitent quotidiennement par le BPM de Bougie. Une fois ramassée dans une unité, une lettre parvient la journée même à l'un des BPM d'Algérie. Triée, mise en sac le soir, elle est acheminée le lendemain matin sur Alger et s'envole pour la France dans la soirée.

(1) Martine Lermalet, *Lettres d'Algérie 1954 – 1962 : la guerre des appelés, la mémoire d'une génération*, Paris, JC Lattès, 1992, 359 pages, p. 227

LE BLED



Journal *Le Bled* du 7/02/1959

La poste aux armées transporte quelques journaux à destination de l'Algérie, notamment de la presse régionale. A partir du 25 décembre 1955, selon une périodicité hebdomadaire, puis bimensuelle, en 1958, l'armée édite son propre périodique. En mars 1961, sous le titre *Bled* 5/5, le journal tire à 350 000 exemplaires. Ce moyen de

communication, vecteur d'innombrables publicités vantant les mérites d'appareils photo et de postes de radio, va contribuer à leur vulgarisation.

Le caricaturiste Cabu, assassiné le 7 janvier 2015 dans les locaux de Charlie Hebdo, mettra ses compétences au service du Bled en tant qu'appelé du contingent pendant la guerre d'Algérie. Il gardera de cette période un antimilitarisme militant et mettra en scène dans ses bandes dessinées le personnage de l'adjudant Kronenbourg qu'il a peut-être réellement connu.

LA RADIO



L'information reçue par le biais du « transistor » met les combattants directement en contact avec les « *flashes* » de *France Inter*, de *Radio Luxembourg* ou de *Europe n°1*.

Il représente un phénomène nouveau pour l'autorité militaire qui, ne peut exercer de censure sur l'information. C'est ainsi que le dimanche 23 avril 1961 à 20 heures, l'allocution sans équivoque du général de Gaulle, s'adressant directement aux Français, et par conséquent aux appelés en Algérie, atteint son but. Les officiers et soldats du contingent refusent d'obtempérer aux ordres des insurgés. Le ministre Robert Buron parlera de la « victoire des transistors ».

LA TÉLÉVISION



La guerre d'Algérie est associée aux débuts de la télévision. En janvier 1959, l'émission vedette « *Cinq colonnes à la Une* » réalise un duplex en léger différé avec un sous-officier du contingent, faisant découvrir la vie des « *blédards* » aux 12 % de foyers français disposant alors d'une télévision.

Des postes sont remis aux trois armées le 9 novembre 1959, lors d'une cérémonie officielle et médiatisée. Mais seules les formations proches de grands centres urbains en possèdent. C'est le cas du 411^e R.A.A., implanté dans la banlieue d'Alger, qui installe un poste au foyer et un autre au mess. Les soldats de l'Oranais qui fréquentent le centre de repos L'Île d'Elbe à Arzew, peuvent aussi se distraire en la regardant.

LE THÉÂTRE AUX ARMÉES

Avec le soutien de la fondation de Lattre-de-Tassigny et de vedettes du disque, le traditionnel « théâtre aux armées » organise des radio-crochets, sponsorisés avant la lettre par une marque d'apéritif. Ces manifestations rencontrent un grand succès parmi les unités qui ont la chance de les accueillir.

LES MARRAINES DE GUERRE

Pendant la guerre d'Algérie, des jeunes filles ont écrit à de jeunes soldats de la génération du djebel. On les appelait marraines de guerre ou plus simplement correspondantes. Elles répondaient à une petite annonce ou acceptaient d'écrire au camarade esseulé d'un cousin ou d'un ami, que, le plus souvent elles ne connaissent pas, tissant des liens avec celui qui, pour certaines, allait devenir l'homme de leur vie...

LES B.M.C.

La guerre d'Algérie est le dernier exemple où l'autorité militaire s'implique directement dans l'organisation de la prostitution, rendant le « *bordel militaire de campagne* » indissociable de cette guerre. Chaque ville de garnison possède un ou plusieurs établissements avec des Européennes ou des Musulmanes. Certains sont itinérants pour servir dans les zones les plus isolées. *Les Noratlas 2501* de l'armée de l'Air ont, entre autres missions, celle de convoier d'une ville à l'autre ces « *hôtesses* » très particulières.

En marge des questions d'équipement, d'armement ou de missions, celle des « filles » entretient un clivage entre les différentes composantes de l'armée ; parachutistes, légionnaires ont leurs « *bordels* » où n'accèdent pas les unités de quadrillage, l'École militaire d'infanterie de Cherchell étant un cas particulier. Outre les problèmes sanitaires, disciplinaires, ces lieux de prostitution s'avèrent, pour

le FLN, propices à la collecte de renseignements, sinon de munitions échangées contre une étreinte.

CHASSE ET PÊCHE

Les distractions des forces de l'ordre ne se limitent pas à la seule fréquentation des prostituées. Dans des paysages extraordinaires, la chasse, en théorie interdite, est un passe-temps prisé des cadres et permet d'améliorer l'ordinaire. En bord de mer, les hommes pratiquent dans ce même état d'esprit la pêche sous-marine. La plage n'est d'ailleurs pas un plaisir réservé aux unités implantées sur la côte. Certaines, lorsque les routes sont suffisamment sûres, viennent de loin. C'est le cas du 3^e régiment de Zouaves qui, le dimanche, met en place des navettes entre Constantine et Philippeville.

LES PERMISSIONS

Pour celles de longue durée, dites de détente, une instruction de l'état-major des armées du 4 mai 1955, prévoit que chaque soldat a droit à 23 jours pour ceux qui servent en Algérie. ... Au-delà des 18 mois, une seconde permission est accordée sur la base d'un jour par mois.



Souvenir de mon passage au DJEBEL DIRA

La mise en œuvre de cette directive a généré des mouvements de véhicules incessants, s'étirant sur des distances importantes.

Il faut chaque semaine regrouper des milliers de permissionnaires et assurer leur transport jusqu'en métropole, comme il convient de reconduire ceux qui regagnent leur unité. En raison de l'éparpillement, des distances, de l'insécurité qui oblige à circuler en convois, il faut multiplier les centres de transit. Ils dispensent le gîte et le couvert aux candidats à la traversée. Mais les conditions d'accueil sont spartiates, faute de disposer de moyens suffisants.

CONCLUSION

Toutes ces mesures ont-elles contribué au soutien du moral ? Oui pour la plupart, pas sûr pour les permissions, tant le contraste entre la métropole et le bled était gigantesque.

André Mudler

*Source : Frédéric Médard, **Technique et logistique en guerre d'Algérie, l'armée française et son soutien**, Editions Charles Lavauzelle, Limoges et Paris 2002*

LES CHIENS MILITAIRES PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

Entre 1954 et 1962, 4 000 chiens participèrent aux opérations militaires en Algérie. Ce qu'il est convenu d'appeler la cynotechnie militaire va connaître un essor important, qui s'explique en partie par l'expérience indochinoise, mais surtout par le type de tactique adoptée par l'armée française au cours du conflit, comme par exemple la fouille des grottes à partir de 1959.

ORIGINES DE LA CYNOTECHNIE MILITAIRE

Dès 1830, avec la conquête de l'Algérie, les chiens sont utilisés pour la garde des bivouacs. A partir de 1887, la cynophilie militaire se met progressivement en place. En août 1914, l'armée française ne compte toutefois que 250 chiens, contraignant le commandement à faire appel à des chiens de réquisition. En 1939 est créé un service de chiens de guerre dépendant de l'infanterie, sans pour autant conduire à la mise sur pied d'unités cynophiles.

En 1949, est créé le 10^e groupe vétérinaire (GV) à Lynx (Allemagne), chargé de l'achat et du dressage des chiens militaires. Avec l'Indochine, l'usage des chiens se développe, notamment au sein des troupes aéroportées. En Tunisie, les chiens sont utilisés à partir de 1952. Leur nombre passe de 12 à 225 en quelques mois, avec la création de 6 pelotons cynophiles.

L'ALGÉRIE

On y compte 245 chiens début 1954. En novembre de la même année, 160 chiens supplémentaires sont amenés d'Allemagne. Leur nombre passe, pour l'armée de Terre, à 1534 en 1956, puis à 1980 en 1961. Dans les autres armées, l'utilisation des chiens est limitée aux missions de garde, 230 pour l'armée de l'Air, et 6 dans la Marine. Quant à la gendarmerie, elle dispose d'environ 160 chiens et d'un chenil en propre à Beni-Messous.

Etant donné les délais nécessaires pour le dressage, il a fallu attendre 1958 pour que le dispositif cynophile soit d'une réelle efficacité. Le service vétérinaire d'Algérie assure le soutien des opérations. Il est renforcé par une centaine de vétérinaires du contingent qui suivent un stage au centre d'instruction du service vétérinaire de l'armée à Compiègne avant d'être envoyés en Algérie.

Les chiens sont achetés en Allemagne par le 10^e GV qui assure une partie du dressage et la formation de certains maîtres-chiens, en lien avec le 24^e groupe vétérinaire de Suippes. Ultérieurement, ces missions seront assurées par les groupes vétérinaires d'Algérie.

LA CELLULE DE BASE DE L'UNITÉ CYNOPHILE

Elle est constituée par un maître (ou conducteur) et son chien. Loin d'être le soldat d'élite que réclame le service vétérinaire, le maître-chien fourni par les unités était souvent, surtout dans les premiers temps, un élément dont le commandant d'unité voulait se séparer. Détaché dans un groupe vétérinaire, il suit une formation de 45 jours en compagnie de son chien avant d'être affecté à une unité au sein d'un peloton cynophile. Le chien, quant à lui, après avoir été acheté à l'âge de 18 mois à 3 ans, il n'est pas opérationnel avant 5 mois de dressage.

Il existe trois catégories distinctes de pelotons cynophiles : les pelotons régimentaires dont les missions sont liées à celles d'un régiment, les pelotons de réserve générale, et les pelotons de secteur dont les missions sont la garde de points sensibles et les patrouilles dans les limites du secteur.

LE CHIEN DE GARDE



Chien de garde

Il est utilisé soit en poste fixe, soit comme chien de ronde, permettant ainsi une économie de personnel. Les chiens en poste fixe sont dressés en 30 à 45 jours.

Un seuil maître, formé en 2 à 3 semaines, suffit pour 4 animaux. En revanche, le chien de ronde suit un dressage plus long et n'a qu'un seul maître, toujours un militaire.

LE CHIEN ÉCLAIREUR

Le concept du chien éclaireur a été fortement développé au cours du conflit. Silencieux et rapide, il fouille le terrain en avant du détachement. Véritable éclaireur de pointe aux sens décuplés, il assure la sûreté immédiate de la patrouille de reconnaissance. Il est capable de déceler tout ce qu'il y a de vivant devant lui (une centaine de mètres au maximum en condition normale) et de transmettre l'alerte à son maître par ses attitudes.



Chien éclaireur

Ce mode d'éclairage présente un très grand intérêt en terrain difficile et dans les couverts. Le chien peut attaquer s'il en reçoit l'ordre et poursuivre un fuyard. Certains chiens, parmi les plus calmes, sont utilisés en embuscade. D'autres sont utilisés

pour la fouille de maisons jugées dangereuses. Enfin, ces chiens sont très utiles aux unités en nomadisation et aux commandos de chasse grâce à leur impact psychologique sur la population.

LE CHIEN PISTEUR



Chien pisteur

Il est utilisé en cas de recherche d'un ou plusieurs individus en suivant leur trace olfactive. Cette odeur ne subsistant pas longtemps au sol, le délai d'intervention doit être le

plus court possible (12 heures maximum), et, pour ne pas brouiller les pistes, il ne doit être touché à aucun indice, ni procéder à aucun ratissage. La difficulté pour l'unité engagée est de pouvoir assurer la protection du chien qui marche largement en tête et qui risque d'être tué ou blessé en s'approchant du ou des fuyards.

Pour éviter de fatiguer les chiens pisteurs, leur mise en place s'effectue par véhicule, voire par hélicoptère. Ce type de chien est utilisé lors de sabotages, d'évasions, d'embuscades ou le long de la ligne Morice, sur la frontière tunisienne.

LE CHIEN DÉMINEUR



Chien démineur

Au début de l'année 1959, le nombre de sabotages le long des voies ferrées devient particulièrement préoccupant. Le commandement s'adresse

donc au service vétérinaire pour qu'il forme des équipes cynophiles avec des chiens démineurs. Les premiers sont choisis parmi les meilleurs chiens pisteurs. Un dressage de 10 à 12 semaines permet d'obtenir que les chiens se déplacent en liberté sur les traverses à une vitesse de 4 km/h à une trentaine de mètres en avant de leur maître accompagné de l'escorte. En fin de dressage, la distance d'ouverture de voie peut atteindre 6 km pour une équipe et 40 km pour un peloton, sous réserve d'être effectuée de bonne heure, avant les grosses chaleurs.

Les résultats des chiens démineurs furent très satisfaisants, limitant ainsi les actions de sabotage sur voie ferrée.

LE CHIEN EXPLORATEUR DE GROTTES

Après les premiers succès remportés par le plan Challe, le commandement estima que les progrès de la pacification devaient conduire à faire effort sur les opérations de nettoyage des grottes afin d'en débusquer les rebelles et d'en interdire toute utilisation ultérieure. Dans ce cadre, il est apparu que



Chien explorateur de grotte
(crédit 75 CGAP)

des chiens, dressés en vue de déceler une présence humaine dans les grottes et les souterrains, seraient susceptibles d'apporter une aide appréciable aux équipes de fouille de grottes.

Convaincu par les expérimentations menées par le 411^e R.A.A. de Sidi-Ferruch, le commandement décide de mettre en place deux chiens dans toutes les sections de réduction de grotte de zone. En janvier 1960, 36 chiens éclaireurs sont affectés dans les 18 sections de zone pour devenir chiens de grotte.

BILAN

En moyenne, entre 1959 et 1961, la répartition des chiens dans les différentes spécialités était la suivante : garde 23 %, éclairage 55 %, pistage 18 %, démineurs 3 % et éclairage des grottes 1,5 %.

Au cours des huit années de conflit, 157 chiens furent tués au combat. Certains furent décorés de la Valeur militaire.

Résultats obtenus :

Equipes cynophiles d'éclairage

- détections des rebelles (pertes amies évitées) : 75
- rebelles capturés ou tués : 247
- armes récupérées : 138
- caches découvertes : 72

Equipes cynophiles de pistage (192 opérations)

- rebelles capturés : 282
- suspects arrêtés : 138
- armes récupérées : 51
- caches découvertes : 17

Pertes

- maîtres de chien tués : 5
- chiens tués : 49
- chiens blessés : 26

Citations

- 142 personnels cynophiles cités

QUELQUES EXEMPLES

• Gamin, berger allemand, chien de gendarme



Gamin et son maître
(crédit Hier et Aujourd'hui)

29 mars 1958, tôt dans la matinée, son maître est réveillé en urgence. Une troupe de 200 hommes a franchi les barrières électrifiées de la frontière tunisienne, il faut les arrêter.

Déposés en hélicoptère, Gamin et son maître se lancent rapidement à leur recherche, suivis par les

hommes du 1^{er} régiment étranger de parachutistes. Gamin retrouve rapidement la trace du groupe mais alors qu'il s'en approche, son maître est tué par une rafale d'arme automatique. Gamin, lui-même blessé, s'élançe et tue son agresseur. Il rampe ensuite vers son maître et se couche sur lui pour le protéger. Il faudra six hommes et une toile de tente pour le maîtriser.

Ramené au camp de base, il est sauvé mais personne ne pourra de nouveau l'approcher, ni lui donner d'ordres. Confié au chenil de Gramat (46) pour y passer une retraite paisible, Gamin meurt de chagrin, deux semaines après son retour.

Aujourd'hui, une stèle lui rend hommage au cimetière des chiens du centre national d'instruction cynophile de Gramat. Pour avoir défendu son maître, il est devenu un modèle de fidélité et de courage, la référence pour tous les chiens de la gendarmerie.

• Dra-El-Mizan, 5^e brigade de chasseurs alpins

22 mai 1957 : opération avec le 159^e bataillon d'infanterie alpine. Au cours d'une fouille de grottes, alors que les recherches allaient être abandonnées, le maître-chien, aidé de son chien PEL permet de découvrir un étroit passage colmaté par les rebelles avant leur fuite. Le chien mène son maître et le chef de peloton dans un étroit boyau débouchant sur une salle d'où partent des coups de feu lorsque le chien y débouche. Le chef de peloton ayant rejoint le maître-chien enjoint aux occupants de se rendre : après quelques minutes d'attente, 16 rebelles sortent les mains en l'air : 8 fusils de chasse, 6 pistolets automatiques, des munitions et des documents sont récupérés.

• Forêt de la Mizrana, à l'ouest de Tigzirt

19 décembre 1956 : au cours d'une opération avec le commando divisionnaire, le chien RUSCO décèle une embuscade au milieu d'une clairière, en fouillant à 50 mètres devant son maître. Tué à bout portant en se précipitant sur un poste rebelle, son action permet au commando qui suivait de neutraliser 13 rebelles.

• Voie ferrée entre Saint-Arnaud et Navarin (à l'est de Sétif)

30 mai 1960 : au cours d'une séance d'exercice et de dressage, le chien DYARNO s'arrête sur place et se couche sur le ballast. Une observation attentive permet de découvrir sous le rail gauche un dispositif à pression dont l'explosion réglée par une montre devait avoir lieu l'après-midi.

AM

Source : Chef d'escadrons Thierry Noulens, RHA 2002/4

ACROSTICHE

Définition proposée par le Larousse : poème dont les initiales des vers, lues verticalement, composent un mot ou une phrase.

L'inauguration, le 30 novembre dernier, d'une allée « Lieutenant Julien CLEMENT » dans le Quartier Ingénieur général Sabatier, emprise qui regroupe le 7^e régiment du Matériel et la musique de l'Artillerie, a été l'occasion d'honorer la mémoire d'un maquisard/musicien hors du commun et d'évoquer la courte carrière militaire d'un homme qui a osé braver le maréchal Pétain et l'occupant nazi sous une forme inusitée, l'acrostiche.

Présidée par le colonel François Berthe de Pommery, commandant des musiques de l'armée de Terre, la cérémonie s'est inscrite dans la volonté du colonel Nicolas Houmeau, chef de corps du 7^e régiment du Matériel et de l'emprise, de « donner une identité, un attachement, du sens » au site.

Avec l'aide de son fils Yves, présent à l'inauguration de la plaque de rue, voici cette belle histoire qui mérite d'être contée.



Lieutenant
Julien CLEMENT

Né dans le Doubs en 1908, il suit les traces de son père, musicien et compositeur, tout en exerçant une activité professionnelle. L'instauration de la ligne de démarcation fin juin 1940 l'incite à rejoindre la zone libre, et à trouver refuge chez son oncle à Saint-Etienne. Très vite, il rejoint la Résistance et les maquis de la Loire, alors sous les ordres du commandant Marey.

A la libération de Saint-Etienne (25 août 1944), Julien Clément se voit confier la mission de constituer la musique de l'Armée secrète. En trois semaines, il réunit une formation de plus de 120 musiciens et compose la Marche « V'la l'Maquis », marche officielle de l'Armée secrète et des bataillons F.F.I. de la Loire.

Désormais, la musique de l'Armée secrète, première musique militaire reconstituée en France à la Libération, va assurer toutes les cérémonies officielles de la région, y compris lors de la venue du général de Gaulle à Grenoble le 5 novembre 1944.

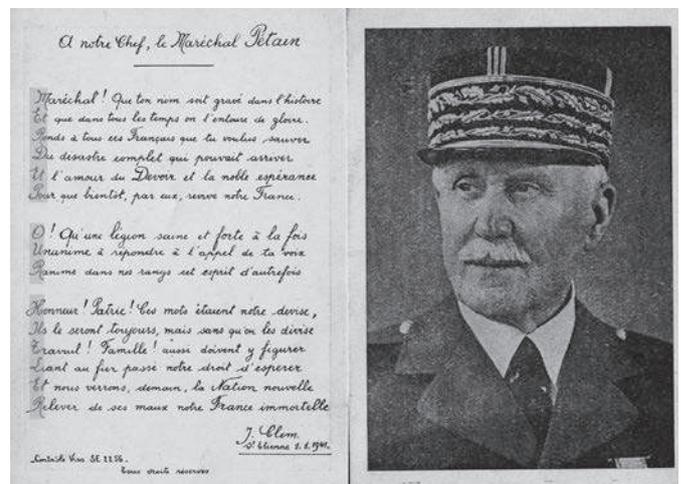
La guerre n'étant pas terminée pour autant, la majeure partie des musiciens rejoint la 1^{ère} armée de Lattre de Tassigny. Certains intègrent le 24^e bataillon de chasseurs alpins dont ils constitueront la fanfare, d'autres le 99^e régiment d'infanterie alpine. Julien



La musique du 99^e RIA

CLEMENT devient alors le chef de musique du 9-9, pour lequel il composera deux marches : « *L'Echo du mont Froid* » et le « *Lion des Alpes* ». On lui doit aussi, entre autres, « *Vers ce beau pays de France* » dédié à ses amis légionnaires, ou encore la chanson parodique « *On a des Contrôleurs* » qui étrille l'administration française...

Son titre de gloire est, sans conteste, d'avoir écrit, à l'occasion du 1^{er} janvier 1941, une ode au maréchal Pétain, validée par la censure du gouvernement de Vichy, sans que quiconque ne s'aperçoive qu'elle cachait, sous la forme d'un acrostiche, une insulte à Hitler (Merde pour Hitler). Ce n'est que deux ans plus tard, sur dénonciation, que cette imposture sera révélée et lui vaudra, en 1943, d'être un temps interné à la prison Montluc de Lyon.



Le commandant Laurent Arandel, chef de musique principal, peut, à juste titre, affirmer que la musique de l'Artillerie est l'héritière lointaine de la musique de l'Armée secrète, via la musique du « 9-9 », raison pour laquelle il a tenu à reconstituer une version de la marche « V'la l'Maquis », brillamment interprétée par la musique de l'Artillerie après le dévoilement de la plaque.

Père de cinq enfants, Julien CLEMENT décède prématurément en 1949, à l'âge de 41 ans.

André Mudler

TENUE DES RÉSERVISTES CITOYENS DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

Note du chef d'état-major des Armées en date du 29 octobre 2021 (N° D-21-6029), avec effet immédiat.

Les règles applicables aux réservistes citoyens de défense et de sécurité (RCDS) en matière de tenue diffèrent sensiblement d'une armée et formation rattachée à l'autre, créant des incompréhensions préjudiciables à la cohérence voire à la cohésion de la réserve.

Sans préjudice des règles actuelles en matière du port du grade honorifique, à la lumière des dispositions réglementaires en vigueur et d'une phase de concertation élargie, la tenue des réservistes citoyens est désormais la tenue civile avec port de l'insigne de la RCDS.

Ainsi le lien des réservistes citoyens avec les armées est réaffirmé en évitant toute confusion avec les militaires d'active ou de la réserve opérationnelle dont le statut et la condition diffèrent.

De même, sans préjudice des dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 14 décembre 2007, les réservistes citoyens qui sont d'anciens militaires d'active ou anciens réservistes opérationnels portent la tenue de la réserve citoyenne lorsqu'ils interviennent au titre de la RCDS. Il est par ailleurs rappelé que l'insigne de la réserve citoyenne ne peut être porté sur l'uniforme militaire.

Instructions complémentaires communiquées par l'état-major de la zone de défense sud-est

Principes à observer

- Toute activité non opérationnelle en tenue, hors enceinte militaire, nécessite une dérogation de l'officier général de zone de défense et de sécurité (OGZDS)
- Toute autorité militaire organisatrice d'une activité ou d'une manifestation fixe la tenue des participants, réservistes compris
- Le port de la tenue par des militaires anciens d'active est interdit dans un cadre associatif, mais autorisé lors de manifestations privées et lors de convocations par l'autorité militaire

Autorisations dans la durée

- Elles sont accordées pour une durée d'un an maximum
- Elles concernent des activités de même nature
- Elles sont à adresser au conseiller réserve de l'OGZDS sud-est

DATES DES ÉLECTIONS EN 2022

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

- 1^{er} tour : 10 avril
- 2^e tour : 24 avril

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

- 1^{er} tour : 12 juin
- 2^e tour : 19 juin

NECROLOGIE

JEAN MARMIESSE (1936 – 2021)



Jean Marmiesse

Président de l'association rhodanienne des anciens du Génie (ARAG) membre de la Farac, Jean Marmiesse est décédé le 21 novembre dernier, des suites d'une longue maladie.

De formation Travaux Publics, il avait intégré l'école d'application du Génie, puis un bataillon du Génie de l'Air. Réserviste très actif, colonel honoraire, chevalier de l'ordre national du Mérite, il avait 85 ans.

A sa famille, la Farac a présenté ses plus sincères condoléances par la voix de son président.

FARAC 69

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Toujours dans l'incertitude quant à la réouverture du cercle de garnison, décision avait été prise de tenir le conseil d'administration du 2 décembre à la Maison du Combattant de Caluire et Cuire, en accord avec l'union des associations des anciens combattants, résistants et victimes de guerre de la ville, gestionnaire du site.

Ce conseil a effectivement eu lieu dans ce local rénové par la ville de Caluire, parfaitement adapté aux réunions associatives, et qui plus est, avec trois parkings de proximité, un arrêt de bus tout proche, en connexion avec le métro station Croix-Rousse, et un traiteur de qualité qui permet d'organiser des repas à l'issue des réunions.

A noter la participation du colonel (h) René Di Carlo, nouveau président de la Farac Loire.

Au cours de ce conseil, il a été décidé de fixer la prochaine assemblée générale au jeudi 10 février, en principe au cercle de garnison.

MESSE CONJOINTE SAINT-CYRIENNE, FARAC, DPLV ET UNION DES AMICALES DE L'ABC



Mgr de Germa et Etienne Tissot (crédit Evelyn Dufond)

Célébrée par Monseigneur Olivier de Germa, archevêque de Lyon, en présence du gouverneur militaire de Lyon, et surprise, celle du GCA (2s) Chavancy, animée par Nicolas Porte maître de chœur et la

musique de l'Artillerie, cette messe d'hommage à tous les militaires disparus et leurs familles a été d'une grande ferveur, prolongée, à l'issue de l'office, par de nombreux échanges avec l'ancien capitaine du 1^{er} régiment de hussards parachutistes !

CERCLE DE GARNISON

Si l'accès au restaurant du cercle de garnison est à nouveau possible, ce n'est pas encore le cas des salles de réunion du 1^{er} étage qui restent indisponibles aux non-ressortissants du ministère des Armées. Il est fortement conseillé de prendre contact avec l'Espace Atlas pour toute future réservation.

SUR LA PISTE DES SIOUX

Pour ceux qui ont apprécié l'article de Jean Laroche sur les Indiens d'Amérique, une exposition intitulée « *Sur la piste des Sioux* » est actuellement visible au Musée des Confluences (jusqu'au 28/08/2022). Elle mérite le détour.

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DU MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, SECTION DU RHÔNE (EX EQUIPEMENT)

Trois dates essentielles ont marqué la vie de l'association en 2021 :

- 25 juin : A.G.O à l'ex D.D.E., 33 rue Moncey Lyon 3. Réunion et dépôt de gerbes dans le hall devant la stèle des fonctionnaires morts pour la France au cours des derniers conflits mondiaux. Repas amical de cohésion.



Dépôt de gerbe par les AC de l'ex DDE

- 30 septembre : journée culturelle et de devoir de mémoire. Visite du musée de l'aviation militaire de Lyon-Corbas « Clément Ader ». Repas amical de cohésion.

- 9 et 10 novembre à Paris : congrès national de la FNACE (Fédération Nationale des Anciens Combattants de l'Equipement).

Autres activités :

- A.G.O. et C.A. à la résidence « IGESA » au Kremlin-Bicêtre.
- Cérémonie à la D.G.A.C. (Direction Générale de l'Aviation Civile) à Paris, qui dépend du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dépôt de gerbes.
- Cérémonie au site «Roquelaure», boulevard Saint Germain à Paris, siège de notre ministère de tutelle. Dépôt de gerbes. Repas amical de cohésion au restaurant du Ministère.

Armand DECOTTIGNIES

AORL

La célébration du centenaire de l'association a tenu toutes ses promesses. Après l'assemblée

générale tenue dans les salons de l'Hôtel de ville de Lyon et le concert de musique de chambre interprété par le quatuor à cordes de l'orchestre de la Garde républicaine en l'abbaye d'Ainay le 12 novembre, un grand gala dans les locaux de l'hôtel Intercontinental – Grand Hôtel Dieu a été le point d'orgue, le 26 novembre, d'une période festive de grande qualité. A noter aussi la participation d'une délégation de réservistes de la Bundeswehr - région de Darmstadt/Francfort – aux cérémonies du 11 Novembre, avec un dépôt de gerbe au monument aux morts de la ville de Lyon.

AMICALE DES ANCIENS DE LA LEGION ETRANGERE DE LYON ET DE LA REGION LYONNAISE

Après 16 années de présidence, le général (2s) René Mascaro a décidé de mettre un terme à son mandat de président de l'Amicale.

C'est Alain Dupouyet, élu le 26 septembre dernier, qui assure la relève, avec à ses côtés, l'adjudant-chef (er) Henriques Vicente Antonio, au poste de secrétaire général.



Alain Dupouyet a, dans un premier temps, effectué son service militaire dans la « Régulière », au 15^e bataillon de chasseurs alpins (15^e BCA) à Modane, puis au centre d'instruction du Train (CIT 158) à Sathonay-Camp avant de terminer son temps d'appel au 4^e régiment du Génie à Grenoble.

De retour à la vie civile fin mars 1965, il s'engage 18 mois plus tard pour 5 ans dans la Légion Etrangère. Affecté au groupement d'instruction à Bonifacio, puis à la compagnie des cadres et spécialistes de Corté, il rejoint la 13^e demi-brigade de Légion Etrangère à Djibouti en octobre 1967. Il y restera 30 mois.

De retour en métropole en septembre 1970, il rejoint alors le 1^{er} régiment étranger à Aubagne avant d'être rayé des contrôles de la Légion Etrangère en octobre 1971. De retour à la vie civile, il va progressivement s'investir dans le milieu associatif. Porte-drapeau de l'amicale des anciens de la Légion Etrangère pendant 15 ans, secrétaire de l'association de 2005 à 2015, puis secrétaire général de 2015 à 2021, il en est désormais le président, en parallèle à sa présidence de l'ACUF de Villefranche-sur-Saône et de l'Isère.

La Farac lui souhaite la bienvenue au sein du conseil d'administration et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

AGENDA

JANVIER 2022

- **Jeudi 13 :**
CA de la Farac, 10h30 au cercle de garnison
(sous réserve)
- **Samedi 29 :**
 - AG de l'UALR à l'hôtel Ibis de Lyon 2^e
 - AG de l'UNP, 9h30, à l'hôtel Campanile de Tassin-La-Demi-Lune

FEVRIER

- **Jeudi 10 :**
AGO et AGE de la Farac, 10h00 au cercle de garnison (sous réserve)

MARS

- **Jeudi 10 :**
CA de la Farac, 10h30 au cercle de garnison
- **Dimanche 13 :**
Messe de l'Artillerie, 10h00 à Saint-Bonaventure

AVRIL

- **Jeudi 7 :**
AG de l'amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e RI
- **Jeudi 14 :**
CA de la Farac, 10h30 au cercle de garnison

MAI

- **Jeudi 12 :**
CA de la Farac, 10h30 au cercle de garnison

JUIN

- **Jeudi 9 :**
CA de la Farac, 10h30 au cercle de garnison

SEPTEMBRE

- **Jeudi 8 :**
CA de la Farac, 10h30 au cercle de garnison

OCTOBRE

- **Jeudi 6 :**
CA de la Farac, 10h30 au cercle de garnison
- **Samedi 15 :**
Messe à 14h30 à Fourvière, organisée par les CATM et le comité d'entente AFN



REACTION D'HUMEUR – DECEMBRE 2021

À propos de l'ouverture anticipée d'archives sur la guerre d'Algérie

Notre courroux d'avoir enduré un discours officiel empli d'amalgames contestables, lors de la cérémonie du 5 décembre, n'était pas encore apaisé lorsqu'il a été ravivé par l'annonce de l'ouverture anticipée des archives « *sur les enquêtes judiciaires de gendarmerie et de police* » en rapport avec la guerre d'Algérie.

Ce n'est pas l'acte qui nous hérisse, bien au contraire, mais c'est le ton mélodramatique accompagnant l'information et les sous-entendus emplis de prémonitions fâcheuses qui l'assortissaient. Nous avons le sentiment aigu, avant même toute exploitation de documents déclassifiés, que la posture en devenir était la reconnaissance d'une culpabilité française aggravée. « *Regarder la vérité en face* » a asséné de manière péremptoire la ministre de la Culture. Puisse-t-il en être ainsi, car, enfin, les crimes et les actes d'inhumanité du FLN, jusqu'alors habilement masqués, seront dévoilés. Et surtout, les complicités politiques, financières et intellectuelles des « *porteurs de valises* » ne pourront plus être tues. Enfin, tous ces agissements apparaîtront bien plus odieux que les violences, parfois commises sous l'exigence de circonstances terroristes, par l'armée française.

L'esprit-tendance politique avance la nécessité d'une réconciliation franco-algérienne. En effet, les gouvernants algériens boudent. Ils ne sont pas suffisamment sevrés de la repentance française déshonorante. Ils excluent toute contrepartie. C'est surréaliste. Les milieux dits informés laissent présager que le chef de l'Etat interviendra de manière forte le 19 mars 2022, à l'occasion du soixantième anniversaire des « *accords d'Evian* ».

A peu de mois de l'élection présidentielle, nous avons la naïveté de penser que le discours sera empreint de fermeté. L'occasion sera unique pour le président de la République d'affirmer que la « *mollesse* » des dernières décennies est close et que le prestige de la France écarte toute nouvelle concession mémorielle.

C'est seulement à cette condition que, dans le Panthéon qui est le leur, les « *morts pour la France* » lors des combats d'Algérie, pourront estimer que le don de leur vie n'a pas été vain.

Dans le cas contraire, il est facile d'imaginer que les tensions et les « *fractures* » s'élèveront d'un cran et qu'elles influenceront sérieusement sur l'électorat. Quant à nous, notre jugement sera alors sans appel.

AM